

## LA « FRANCITÉ »

*Dès sa création, en 1966, nous avons donné le nom de « Prix littéraire de la francité », au Prix de la revue Études françaises. Le Prix a été décerné pour la première fois, en février dernier.*

*« Francité » est un néologisme. Il apparaît vers 1963, presque simultanément, sous la plume de Jacques Berque, à Paris, et de Jean-Marc Léger, à Montréal. Léopold Senghor l'a employé, à diverses reprises, et on le retrouve aujourd'hui dans nombre de publications consacrées aux problèmes politiques, sociaux et culturels des anciennes colonies françaises.*

*Robert Escarpit (le Monde, 8 mars 1968) estime que le mot relève du « charabia métaphysico-politique », qu'il correspond à « une abstraction inutile et dangereuse ». « Je sais, écrit-il, ce que sont un Français, un francophile, un francophone, un francisé. Chacun de ces mots désigne un des traits partiels qui composent un individu : sa nationalité, ses sympathies, sa langue, ses formes de pensée. Et s'il y a un dénominateur commun, à la rigueur, c'est la France. »*

*Mais « francité », qui désigne une réalité à la fois géographique et culturelle, ne fait pas partie de la famille de mots qui ont pour dénominateur commun « la France ». « Francophonie », avec lequel on le confond parfois, englobe toutes les communautés nationales qui partagent avec le peuple de France, un certain patrimoine culturel inscrit dans la langue française, tandis que « francité », au sens où nous l'employons, désigne la francophonie moins la France. La création de ce mot n'est pas sans rappeler celle de Hispanidad, apparu au siècle dernier, peu après la chute d'un grand empire colonial — et l'on sait que les peuples de l'hispanité, qui peuvent être, à l'occasion, passionnément*